Image not found or type unknown

loi carrez et cage d'escalier

Par **emijul**, le **17/10/2012** à **16:51**

Bonjour,
La cage de l'escalier est exclue de la surface loi carrez, mais qu'en est il des placards de + de 1m80 situés sous ce même escalier (on voit les marches montantes de l'escalier dans le placard)
sont ils pris en compte dans le calcul de la surface loi Carrez ?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés